

## **COMPTE RENDU DU PLAN VOILE DES COLLEGES 2020/2021**

Cette édition du plan voile 2020/2021, s'est déroulée dans des circonstances très particulières découlant de contraintes sanitaires imposées par la pandémie COVID 19 auxquelles se sont ajoutées, par moments, les exigences du plan Vigipirate.

Cela a pu entraîner une certaine frilosité de la part de quelques chefs d'établissement les amenant à prendre la décision de ne pas autoriser les classes concernées à suivre le module du plan voile qui leur avait été attribué.

### **Un engagement confirmé des différents acteurs.**

Avant tout, Il faut souligner le soutien sans faille du Conseil Départemental qui depuis plus de nombreuses années est présent aux côtés du CDVoile 13 et de l'Education Nationale afin de faciliter l'accès à la mer pour de nombreux collèges du département et leurs élèves.

Bien entendu cette pratique de la voile au sein des collèges n'a pu et ne peut se réaliser sans l'adhésion et la forte implication des clubs affiliés et de leurs cadres, malgré les conditions particulières du moment.

### **Un succès évident**

Le succès du projet plan voile des bouches du Rhône n'est plus à démontrer. L'évolution des demandes au cours de ces dernières années souligne que ce projet correspondait à un réel besoin.

De **60** en 2017/2018, elles passent à **90** en 2018/2019, puis à **141** en 2019/2020, et **153** en 2020/2021.

La préparation de la prochaine édition 2021/2022 nous amène à envisager l'intégration de **182** modules.

Chaque année de nouveaux collèges souhaitent bénéficier de la possibilité d'orienter les cours d'EPS vers une activité sportive tournée vers la mer, ce qui semble une évidence dans un département à vocation maritime. En outre cette possibilité accompagne différents projets pédagogiques au sein des établissements et permet parfois de pallier à l'impossibilité d'accéder à des installations sportives.

Ce succès a permis également de soutenir l'effort des clubs par l'apport d'aides en équipement octroyées par le Conseil Départemental sous forme d'achat de bateaux de sécurité, de laser Pico et de Shorty.

### **Une évaluation réussie : L'Olympiade du plan voile du 23 juin**

Il faut souligner la réussite de la seconde finale plan voile des collèges qui, créée en juin 2019, n'avait pu être reconduite en 2020 en raison des problèmes sanitaires liés à cette période.

Il était important pour tous les acteurs de pouvoir assurer le bon déroulement de cette journée qui, outre le fait de rassembler les pratiquants du plan voile, constitue une phase d'échanges et de mise en valeur de l'initiative prise il y a quelques années. C'est également un excellent moyen d'évaluer l'adhésion des collèges et de leurs responsables, chefs d'établissement et professeurs d'EPS.

16 collèges représentés par 8 élèves chacun ont pris part aux rencontres et le collège Philibert du Puy Ste Réparate se classe en tête, devant les Amendeirets de Chateauneuf les Martigues et le collège Marseilleveyre .

## Un bilan satisfaisant

Dans les conditions de déroulement de l'édition 2020/2021 nous pouvons nous réjouir de constater que

- **50 collèges** ont pris part au plan voile pour 46 lors du plan 2019/2020
- **132 modules** réalisés sur 153 prévus **soit 87%**, pour 74 réalisés précédemment
- **1002 séances** effectuées **soit 84%** sur 1188 possibles, pour 541 en 2019/2020
- **2518 collégiens** ont été accueillis, pour 1628 lors de l'édition 2019/2020
- **15 structures nautiques affiliées FFVoile** participantes

il convient de remercier en particulier ces structures qui ont su réagir positivement par rapport à l'édition 2019/2020 et fait en sorte que la volonté affichée par les différents acteurs puisse être satisfaite du mieux possible compte tenu du contexte sanitaire et ainsi permettre au plan voile de poursuivre sa progression.

Il faut noter que la période difficile durant laquelle s'est déroulé le plan voile, a induit l'impossibilité de mettre en place 21 modules soit 13% et d'effectuer 186 séances soit 16% de ce qu'il était possible de réaliser. Cette impossibilité de respecter les prévisions a mis en difficulté l'ensemble des structures participantes et il faut souligner l'effort que chacune d'entre elles a fait dans ce contexte particulier.

## Perspectives

Le déroulement du plan voile dans cet environnement de pandémie a montré que le monde de la voile a su s'adapter et donc permis de faire face aux contraintes de la période ainsi qu'à une demande en augmentation par rapport à l'année précédente..

La préparation du plan voile 2021/2022 fait apparaître une demande en forte expansion avec **182 modules** demandés soit **8,4% de plus**.

Cette progression s'accompagne d'exigences supplémentaires avec notamment les demandes émanant de nouveaux collèges et de nouveaux professeurs d'EPS. Ces derniers doivent participer activement à l'encadrement et la sécurisation des séances voile. Face à cette réalité, le CDVoile 13 a programmé une formation pour leur apporter des éléments leur permettant d'assurer pleinement leur rôle.

Cet engagement du CDVoile 13 s'accompagne également de la volonté d'accompagner ses clubs afin d'assurer un plan voile de qualité grâce au soutien constant du Conseil départemental et de l'Education Nationale.

En se projetant vers cette nouvelle édition, relevons qu'elle pourrait représenter

- **1638 séances** (182 modules x 9 séances)
- **3640 collégiens** (182 modules x 20 e moyenne)
- 

Atteindre ces chiffres sera très significatif et révélateur de l'attrait de la voile dans le cadre de l'enseignement de l'EPS et soulignera encore plus la pertinence du choix du Conseil départemental .

Le plan voile ainsi que la journée Olympique, finale du plan voile, sont parmi les éléments pouvant être utilisés par les collèges pour bâtir leur projet de demande de labellisation « **Génération 2024** »

Ce label Génération 2024 ne doit pas rester une formule mais devenir une réalité pour l'ensemble des collèges intégrant le plan voile et la dynamique 2024.